

Arrêté n°2024-25-CoST portant nomination du Jury d'admission M1 du Master DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention ECONOMIE APPLIQUÉE, parcours Politiques publiques et développement au titre de l'année universitaire 2024-2025, Session 1

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L612-6, L613-1, L712-2 et D911-31 ;

Vu le décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment ses articles 3 et 6 ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 modifié relatif au diplôme national de master ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié relatif au cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de Master ;

Vu l'arrêté du 27 août 2019 accréditant la Communauté d'universités et d'établissements Université de recherche Paris Sciences et Lettres – PSL University en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délégation de gestion de l'Université PSL à son établissement composante, l'École normale supérieure, pour la préparation de ce diplôme ;

Sur proposition des responsables de la mention, Monsieur Luc BEHAGHEL et Monsieur Oliver VANDEN EYNDE

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Sont nommés membres du Jury d'admission M1 du Master DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention ECONOMIE APPLIQUÉE, parcours Politiques publiques et développement au titre de l'année universitaire 2024-2025, Session 1

M. Luc BEHAGHEL, Directeur de recherche INRAE
M. Olivier VANDEN EYNDE, Chargé de recherche CNRS
Mme Akiko SUWA-EISENMANN, Directrice de recherches INRAE
M. Thomas BREDA, Chargé de recherche CNRS
M. Denis COGNEAU, Directeur d'études EHESS
Mme Flore GUBERT, Directrice de recherche IRD
M. Marc GURGAND, Directeur de recherche CNRS
M. Eric MAURIN, Directeur d'études EHESS

ARTICLE 2 : M. Luc BEHAGHEL est nommé président du jury.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est porté à la connaissance des étudiants par voie de publication sur le site internet de l'École normale supérieure.

ARTICLE 4 : Le directeur de l'École normale supérieure et la directrice générale des services sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris le 20 mars 2024

Le directeur de l'École normale supérieure

Frédéric WORMS

